



AUTONOMIE ET BONNES PRATIQUES

Pour vous accompagner dans la mise en place et la prise en main de votre système de contrôle d'accès, nous vous proposons une formation personnalisée.

Vous disposez ainsi des outils nécessaires à votre autonomie dans l'utilisation de votre système de contrôle d'accès, garante de sa fiabilité.

Objectif

Autonomie dans l'utilisation du système de contrôle d'accès, et acquisition des bonnes pratiques pour qu'il soit pérenne et fiable.

Lieu : dans vos locaux
Durée : une demi-journée (3h30)
Nombre de participants : 2 afin de privilégier l'échange et d'optimiser la formation.

Programme de la formation

Nos formateurs vous accompagneront pas à pas dans la mise en oeuvre technique de votre système de contrôle d'accès et dans son utilisation concrète, et répondront à vos questions spécifiques.

- Explication du fonctionnement général de la solution
- Réglages des paramètres généraux (création plage horaire, heures été/hiver)
- Création d'une porte
- Création et enrôlement d'un cylindre
- Création d'un usager
- Création, mise à jour, annulation d'un badge
- Actions courantes : identification badge perdu, remplacement de badge
- Consultation de l'historique et autres écrans de surveillance

Pré-requis à la formation

Aucune compétence informatique spécifique n'est nécessaire.

Présence de l'administrateur.

Nous vous conseillons de remplir le document concernant les droits d'accès avant la formation (avec la liste des usagers et les droits qui leur sont attribués) afin de consacrer le temps présentiel à la prise en main.

N'hésitez pas à préparer une liste de vos questions spécifiques afin de les aborder avec vos formateurs le jour J.

Installation du logiciel d'encodage

(uniquement en version sqlLite)

Un mail d'installation, avec l'ensemble des supports, vous sera envoyé quelques jours avant la formation pour que vous puissiez procéder à l'installation de votre logiciel d'encodage.

Si l'application n'est pas installée le jour de la formation, notre formateur procédera à l'installation, à condition que vous ayez les droits administrateur sur votre ordinateur.